

Conditions spécifiques d'accès aux UEO de langues



La Maison des Langues assure la coordination des UEO de Langues de Le Mans Université

- La validation de la maison des Langues est indispensable pour être accepté dans les cours.
- Les ressources de la maison des Langues sont à la disposition des étudiants pour compléter leurs cours.
- La maison des Langues fait en sorte que toutes les conditions soient réunies pour rendre cet apprentissage le plus efficace pour chaque étudiant.

Dans les UEO Langues niveau A1, dites de « découverte », [russe, arabe, coréen] ne seront pas acceptés :

- les étudiants natifs de la langue
- les étudiants ayant déjà étudié la langue (au collège, lycée, etc.)

Le cours a pour objectif de découvrir ces langues et cultures. Il est donc conseillé aux étudiants de niveau A2 et plus de s'orienter plutôt vers les ateliers de la maison des Langues.

Dans le cas des cours de préparation aux certifications [DELF, TOEFL]:

- **TOEFL** : présentez à la maison des Langues vos résultats au test SELF attestant d'un niveau B2 minimum ou une certification reconnue de niveau B2 (TOEIC, TOEFL, CLES...).
- **DELF** : présentez à la maison des Langues vos résultats au test CampusFLE attestant d'un niveau B1 minimum ou vos résultats TCF et/ou DELF attestant d'un niveau B1 minimum.

a. Dans les cours de préparation à la certification TOEFL, ne seront pas acceptés :

- les étudiants n'ayant pas un niveau B2 (B1 validé au moins)
- Cette UEO est conseillée aux étudiants qui ont un projet de mobilité

b. Dans les UEO de préparation aux certifications en langue française (DELF), ne seront pas acceptés :

- les étudiants dont la langue maternelle est le français
- les étudiants non français mais qui ont suivi un cursus scolaire en France

N'oubliez pas que pour toutes les UEO, quel que soit le niveau, la présence en cours est obligatoire.

Tout étudiant ignorant ces conditions prend le risque d'être refusé de l'UEO Langues et de ne plus trouver de place dans une autre UEO.